

Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **56 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Dans un climat général où la morosité — par moment ou par secteur — reprend parfois le dessus, il est au moins une échéance dont le monde des affaires franco-suisse devrait se réjouir : **le 1^{er} juillet 1977**, en effet, **il n'y aura plus de barrière** tarifaire entravant les échanges industriels entre les deux pays, ceci en fonction du traité de libre-échange signé entre la Communauté européenne et la Suisse le 22 juillet 1972. Ce sera une date importante, puisqu'il faut remonter au XVIII^e siècle pour retrouver une situation de quasi libre-échange entre les deux pays. Importante aussi, car elle réalisera enfin la suppression des droits de douane industriels dans la plus grande partie de l'Europe occidentale. Ce sera l'occasion de s'en réjouir, mais assurément, on ne pavoisera pas. Car si les droits tarifaires disparaissent sur les produits manufacturés — l'agriculture échappe à cette libéralisation — il va de soi que la fiscalité (TVA et ICHA) restent en place, de même que les réglementations spécifiques aux branches et aux produits... sans parler des aléas d'une mécanique monétaire dérégulée. Il y a une dizaine d'années, les droits de douane constituaient encore l'obstacle majeur à une bonne interpénétration des marchés. Aujourd'hui, les obstacles non-tarifaires, monétaires, administratifs sont des handicaps au moins aussi redoutables, car il ne suffit plus de faire admettre une idée aussi simple que le libre-échange pour les éliminer. Le rétablissement de conditions de concurrence équitables passe par la solution des problèmes de l'inflation, de l'équilibre des paiements, du prix de l'énergie, de l'aide au tiers-monde... Autant dire que l'itinéraire sera long.

La Suisse est actuellement exposée aux **fortes pressions** de pays économiquement plus touchés par l'inflation, la dégradation de leurs balances des paiements et le chômage qui lui demandent soit des concours financiers, soit des sursis pour les engagements antérieurement contractés envers elle. Certes, la Suisse n'est pas seule à être sollicitée de la sorte. Les États-Unis, l'Allemagne et même le Japon subissent des pressions analogues. Du point de vue de sa conjoncture, la Suisse aurait évidemment tout intérêt à ce que les pays affaiblis trouvent l'aide qu'ils réclament. Mais en qualité de créancier — l'exportation suisse de capitaux (on le verra plus loin) atteindra en 1976 des chiffres record — elle a tout lieu de craindre qu'en élevant toujours plus haut l'édifice du crédit international celui-ci ne vienne à s'effondrer comme au début des années trente. Mais faute de nouveaux crédits internationaux, c'est le commerce qui est menacé de protectionnisme. Les clignotants d'avertissement s'allument, celui de l'industrie-textile, par exemple, où la profession dans la seule Europe communautaire dénombre la perte de 400 000 emplois depuis 1972 et craint d'en perdre un million et demi dans les dix ans à venir.

Les comptes dressés par les banques suisses font apparaître qu'en 1976 le volume d'argent frais demandé au marché des capitaux atteindra 7,08 milliards de francs (suisse), en augmentation de près de 20% sur 1975. Il s'agit là d'un record absolu qui souligne l'importance de **la place financière suisse**. En ce qui concerne les emprunts étrangers réalisés en francs suisses, leur volume atteint 2,61 milliards pour les neuf premiers mois de l'année, alors qu'au cours des douze mois 1975 ils n'avaient atteint que 2,36 milliards. En effet, la Banque nationale suisse a augmenté de 460 millions le quota trimestriel des emprunts étrangers. D'autre part, 380 millions ont été autorisés pour les banques de développement hors plafond. — Quant aux émissions de notes, la Banque nationale prévoit que leur volume atteindra dix milliards en 1976.
